

« L'année terrible » ! Le 5 septembre 1870, Gambetta était devenu ministre de l'Intérieur du gouvernement provisoire présidé par le général Trochu. L'avance allemande faisait craindre l'isolement du gouvernement dans la capitale assiégée, une délégation, dans laquelle chaque département ministériel se trouva bientôt représenté, fut organisée à Tours.

Le 19 septembre Paris était investi ; après avoir beaucoup hésité, Gambetta se décida à quitter la capitale en ballon, « *l'Armand-Barbès* », le 9 octobre.

Arrivé à Tours, il préconisa « le combat à outrance ». Efficacement secondé par l'ingénieur Charles de Freycinet, il se dépensa sans compter pour réorganiser le ministère de la Guerre, tout en dirigeant les opérations militaires.

Il comprit bientôt que cette tâche ne pouvait aboutir à la victoire, mais elle ne faisait pas oublier l'Alsace et la Lorraine. Finalement, après des efforts désespérés pour arrêter les envahisseurs et délivrer Paris, Gambetta se voit contraint d'accepter l'armistice négocié par Jules Favre avec Bismarck.

Son indignation est portée à son comble, quand il apprend que l'armée de l'Est, dont il avait tant espéré l'entrée en Alsace, en vue de couper les arrières de l'ennemi, a été exceptée de l'armistice :

« Je comprends, s'écria-t-il, qu'un avocat hébété par la peur ait commis une pareille balourdise et une semblable infamie. Mais ce Jules Favre était assisté d'un général, quand il discutait avec Bismarck les clauses de la convention. Que le sang de l'armée de l'Est et la honte de la défaite retombent sur lui ! »

En raison de l'avance allemande, que n'ont pu empêcher les courageux combattants de l'armée de la Loire, la « délégation de Tours » se voit obligée de s'installer à Bordeaux en décembre 1870.

Le 6 février 1871, Gambetta donne sa démission du gouvernement. Le 8 et les jours suivants avait lieu des élections à l'Assemblée Nationale. Elu dans une dizaine de départements, Gambetta choisit la Bas-Rhin, tandis que son ami, Scheurer-Kestner, optait pour le Haut-Rhin.

Pour ces patriotes ardents, ces journées de février furent atroces. » Tu me demandes de vous consoler, écrivait, le 2, Scheurer-Kestner à sa femme. Comment le pourrais-je, moi qui assiste de si près à la dissolution générale ?

Les préliminaires de paix signés, les députés des trois départements dont la cession était envisagée donnèrent leur démission. Pour eux, ils ne doutaient plus que l'Assemblée qui sera élue ne fasse la paix aux conditions proposées par le renard prussien, pour peu qu'il les rende tant soit peu acceptables. »

En effet, devant l'insistance de Thiers, l'Assemblée se résigna, le 1<sup>er</sup> mars 1871, à adopter le projet de traité par 546 voix contre 107. Il n'aurait fallu qu'un geste de Gambetta pour faire disperser l'Assemblée Nationale. Les officiers de la Légion d'Alsace-Lorraine, qui disposait de 10 000 hommes concentrés à Lyon, étaient prêts à y protéger une Assemblée dissidente.

Cette manifestation éveilla de vives inquiétudes au sein du nouveau gouvernement et engagea Thiers à faire « conseiller » à Gambetta de s'éloigner de Bordeaux. De là son exode à Saint-Sébastien qui lui a tant été reproché ».

Le dramatique exode d'un grand nombre d'Alsaciens et de Lorrains vers la France qui suivit le traité de Francfort, inquiéta Gambetta qui, en 1872, déclara à deux Lorrains qui allaient s'établir définitivement en Algérie :

« Si vous partez tous, nous n'aurons plus de raison d'aller reprendre nos provinces perdues. »

Au cours de la même année, rendant visite à des amis de Bitschwiller-les-Thann, il leur déclara :

« J'ai appris que vous songez à quitter l'Alsace, que vous voulez abandonner vos usines et en installer d'autres en France. C'est impossible. Un jour nous reviendrons.

Restez près de cette belle population qui est vôtre, pour y entretenir le sentiment français. C'est un devoir très lourd, je le sais. Mais votre cœur de Français saura le bien accueillir. »